



rapport

□
annuel



2009

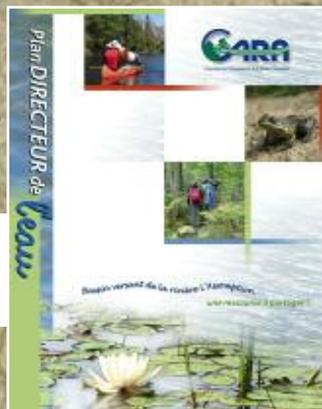
2008

□



**Corporation de l'Aménagement
de la Rivière l'Assomption**

100, rue Fabre
Joliette (Québec) J6E 9E3
Téléphone : 450 755-1651
Télécopieur : 450 755-1653
info@cara.qc.ca
www.cara.qc.ca





Ensemble... pour faire en sorte que le bassin versant de la rivière L'Assomption retrouve et conserve les usages et activités reliés à l'eau.



LA TABLE DES MATIÈRES

L'organisme de bassin versant, CARA	1
Le mot du président	2
Le Comité exécutif.....	3
Le Conseil d'administration.....	3
Le mot de la directrice générale.....	5
L'équipe de travail 2008-2009.....	5

Rapport d'activités du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Démarche par bassin versant

Nouveau territoire d'intervention.....	11
Une mise en œuvre par enjeux territoriaux.....	13
Activités de promotion et de communication	17
Plan de lutte contre les cyanobactéries	19
Autres implications	20

Projets de mise en œuvre du PDE L'Assomption

Participation au réseau d'échantillonnage des rivières du Québec.....	23
Projet Zone d'Intervention Prioritaire Phosphore Vacher	24
Restauration des frayères d'esturgeon jaune de la rivière Ouareau	25
Suivi biologique 2009, reproduction de l'esturgeon jaune de la rivière Ouareau	26
Identification et caractérisation des milieux humides d'intrérêt.....	27
Mise en valeur de la forêt du secteur des îles Vessot.....	28
Plan de conservation des plantes en péril du bassin versant de la rivière L'Assomption	29
Suivi environnemental et entretien des espaces riverains	30
Formation de sauvetage en eau vive	31

Activités et événements de la Corporation

Rivière en fête	35
Ateliers éducatifs pour les jeunes « Pêche en herbe »	36
Location de canot, kayak et vélo.....	36
Patinoire sur la rivière L'Assomption	37
Festi-Glace de la rivière L'Assomption, 27 ^{ième} édition.....	38

Les membres	43
Les partenaires spéciaux	46
Le rapport des vérificateurs	47

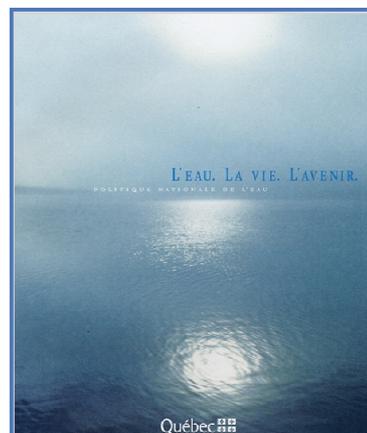
Conception et mise en page : Marie-Ève Breault

Rédaction : Francine Trépanier
Catherine Jobin
Élise Thériault
Pierre-Alexandre Bourgeois

Infographie : Linda Levesque, Imprimerie Régional ARL

L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT

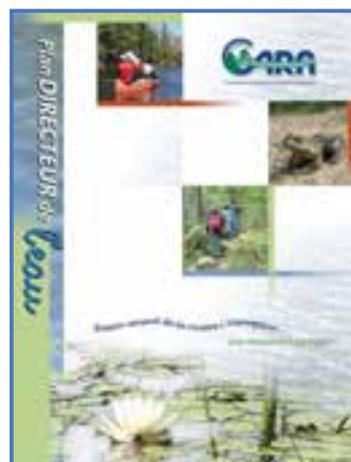
À l'automne 2002, par l'adoption de la **Politique nationale de l'eau**, le gouvernement du Québec se dotait d'un nouveau cadre de référence pour la gestion de l'eau, soit l'unité territoriale naturelle du bassin versant. Dans cette nouvelle orientation gouvernementale, 33 bassins versants au Québec ont été identifiés comme étant prioritaires et pour lesquels autant d'organismes se sont vus confier le mandat de mettre en place la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant (GIEBV).



Fondée en 1983, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, CARA, a été reconnue officiellement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), comme Organisme de Bassin Versant (OBV) responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre progressive de la gestion intégrée des ressources en eau du territoire du bassin versant L'Assomption.

Forte d'une expérience de plus de 20 ans, la CARA détenait alors comme expertise l'élaboration et la mise en œuvre du **Plan d'aménagement rivière L'Assomption** produit en 1985 et pour lequel des propositions d'interventions pouvant s'échelonner sur une période de 20 ans, ciblait un tronçon de rivière densément peuplé et urbanisé traversant de l'amont vers l'aval les municipalités de Saint-Charles-Borromée, de Notre-Dame-des-Prairies, de Joliette et de Saint-Paul.

Dans la poursuite de son cheminement vers une gestion intégrée et concertée de l'eau par bassin versant, elle publia mars 2003 un **Plan stratégique de mise en valeur de la rivière L'Assomption** à l'échelle du territoire du bassin versant. Dans le cadre de son nouveau mandat et de ses nouvelles réalités territoriales, la CARA déposa auprès du MDDEP en mars 2006, le premier **Plan Directeur de l'Eau au Québec, PDE L'Assomption** lequel reçu l'approbation gouvernementale en septembre 2007.



La mise en place progressive de la gestion intégrée des ressources en eau du bassin versant de la rivière L'Assomption doit rester une démarche souple ne limitant en aucun cas les initiatives locales. C'est dans cette culture que la CARA propose dans son plan d'action du PDE L'Assomption, des pistes de mise en œuvre réparties en fonction de quatre enjeux d'importance soit la *Qualité de l'eau et la santé humaine*, la *Protection et la conservation des milieux naturels*, le *Récréotourisme lié à l'eau* et finalement la *Sécurité publique et gestion des inondations par bassin versant*.

LE MOT DU PRÉSIDENT



C'est avec une équipe des plus dynamique que nous avons amorcé la mise en œuvre de notre Plan Directeur de l'eau, dont l'approbation gouvernementale fût confirmé en septembre 2007. À cet effet, je profite de la présente pour remercier mes collègues du conseil d'administration, les membres du comité exécutif ainsi que les présidents des comités de mise en œuvre qui partagent généreusement temps et expertise.

J'offre également un merci particulier à notre directrice générale et son équipe pour le professionnalisme et surtout l'engagement qu'ils nous témoignent dans la réalisation des différents projets de mise en œuvre du PDE L'Assomption.

Comme vous le savez, à l'automne 2008, la CARA a franchi une autre étape charnière pour son organisation de bassin versant. Le 17 octobre dernier, lors de l'assemblée générale annuelle, les membres ont adopté une nouvelle répartition des sièges dont notamment au secteur municipal afin de s'assurer que l'ensemble de notre territoire d'intervention soit représenté.

C'est dans un esprit positif que la CARA a toujours privilégié une approche de concertation, une approche proactive qui la démarque à chaque étape de son évolution. C'est d'ailleurs dans cette vision qu'elle a favorisé une mise en œuvre de son Plan Directeur de l'Eau par enjeux territoriaux soit Espace urbain, Agricole-Agroforestier, Environnement_Lac, Forêt_Faune et Arrimage SAD et PDE.

En conclusion, je me permets de vous dire que c'est ensemble que nous nous devons d'établir une complicité qui nous permettra d'atteindre les objectifs du PDE L'Assomption, pour que nos plans d'eau retrouvent et conservent leurs usages et activités liés à l'eau.



Jean-Louis Cadieux
Président

LE COMITÉ EXÉCUTIF

- **Président** M. Jean-Louis Cadieux
- **1^{er} vice-président** M. Denis Fafard
- **2^{ème} vice-président** M. Claude Mercier
- **Trésorier** M. Jacques Thuot
- **Secrétaire** M. Roch LaSalle

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008-2009

Secteur communautaire

Éducation ♦ Santé

Commission scolaire des Samares
Représentée par M. Roch LaSalle

Santé communautaire
Représentée par Dre Suzanne Fortin

Environnement

Association des propriétaires du lac Long
Représentée par M. Jean-Louis Cadieux

Association des résidents du lac Stevens
Représentée par M. Jean Burton

Agriculture

Coopérative de gestion des engrais organiques de Lanaudière
Représentée par M. Bernard Pitre

Divers

Association des propriétaires du lac des Pins
Représentée par M. Michel Bélec

Mme Denise Trudel
Citoyenne de la Ville de L'Assomption

Mme Michèle Baechler
Citoyenne de la municipalité de Saint-Donat

Secteur économique

Économie

Techno Diesel
Représenté par M. Jacques Thuot

Bridgestone Joliette
Représenté par M. Sylvain Bricault

Forêt ♦ Faune

Siège vacant

Culture ♦ Récréotourisme

Siège vacant

Agriculture

Fédération de l'Union des Producteurs Agricoles de Lanaudière
Représentée par M. Marcel Papin

Divers

Teknika HBA
Représentée par Mme Isabelle Mireault
Les entreprises Nordikeau inc.
Représentée par M. Jean-François Bergeron

Secteur municipal

MRC Montcalm

MRC de Montcalm
Représentée par M. Claude Mercier, maire
Ville de Saint-Lin - Laurentides
Représentée par M. André Héroux, directeur

MRC Matawinie

MRC Matawinie
Représentée par M. Louis-Yves Lebeau, maire
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
Représentée par M. Julien Alarie, maire

MRC L'Assomption

MRC de L'Assomption
Représentée par M. Denis Fafard, directeur aménagement et développement
Ville de Repentigny
Représentée par M. Ghislain Bélanger, directeur adjoint service aménagement

MRC Joliette

Ville de Joliette
Représentée par Mme Diane Nicoletti, conseillère municipale (juin à octobre 2008)
Ville de Notre-Dame-des-Prairies
Représentée par Mme Suzanne Dauphin, conseillère municipale (juin à octobre 2008)
Municipalité de Saint-Charles-Borromée
Représentée par M. Jean-Pierre Beaulieu, conseiller municipal (juin à octobre 2008)
Municipalité de Saint-Paul
Représentée par Mme Jacinthe Breault, conseillère municipale (juin à octobre 2008)

MRC Rivière du Nord

Municipalité de Sainte-Sophie
Représentée par Mme Olga Bazusky, conseillère municipale

LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



C'est avec beaucoup de fierté et de satisfaction que l'équipe permanente de la CARA s'est jointe à moi pour vous présenter notre rapport d'activité pour la période allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009.

Ce dernier témoigne bien de la capacité de notre organisation à relever de nombreux défis dont celui de la mise en œuvre progressive de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant.

Forte d'une équipe professionnelle et polyvalente, la préparation du rapport annuel de la CARA fût également un moment privilégié pour dresser le bilan de notre cheminement, et surtout pour jeter un regard vers l'avenir.

Je vous invite donc à partager avec nous chacun des dossiers qui ont fait l'objet de notre engagement au cours de cette dernière année.

Francine Trépanier
Directrice générale

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL 2008-2009

Équipe permanente

- Mme Clémence Almer Adjointe administrative (Départ le 15 septembre 2008)
- Mme Marie-Ève Breault Secrétaire (Depuis le 21 janvier 2009)
- M. Pierre-Alexandre Bourgeois Biologiste
Coordonnateur au volet protection des milieux naturels
- Mme Catherine Jobin Secrétaire-réceptionniste (29 septembre 2008 à mars 2009)
Technicienne en environnement (depuis le 5 avril 2009)
- M. Francis Lajoie Géographe
Coordonnateur à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (depuis le 5 juillet 2009)
- M. François Péloquin Géographe
Coordonnateur à la gestion intégrée de l'eau (Janvier à décembre 2008)
- Mme Élise Thériault Agente de développement et de communication (Depuis le 4 novembre 2008)



Équipe 2009

Étudiants et stagiaires

- Mme Laurence Bourgault-M. Étudiante en communication
- Mme Patricia Coutu Étudiante en biologie, agronome
- Annie-Pier Rondeau Étudiante en biologie
- Mme Catherine Fortier Étudiante en géographie, géomaticienne

Contractuels et saisonniers

- Mme Audrey Drapeau Coordonnatrice aux services du Pavillon de la rivière
- M. Roberto Mei Agent de marketing, Festi-Glace de la rivière L'Assomption 2009
- M. René Perreault Biologiste consultant
- M. Francis Lajoie Géomaticien

Contractuels et saisonniers

Préposées aux services du Pavillon

- Audrey Asselin (depuis hiver 2006)
- Karine Bernard
- Magalie Chamberland
- Simone St-Pierre

Patinoire sur la rivière L'Assomption

Contremaître des opérations hivernales (depuis 1991)

- M. Luc Lachapelle

Journalier aux opérations hivernales :

- M. Bobby Morin
- M. Alexandre Pin
- M. Dany Hérard
- M. Marc Quenneville
- M. David Simard
- M. Charles-Alexandre Perreault
- M. Patrick Thériault
- M. Samuel Bonhomme

Suivi environnemental et entretien des espaces riverains

- M. Bobby Morin Préposé à l'entretien (Depuis 2007)

Démarche par bassin versant



DÉMARCHE PAR BASSIN VERSANT

Nouveau territoire d'intervention

Un nouveau défi pour la CARA

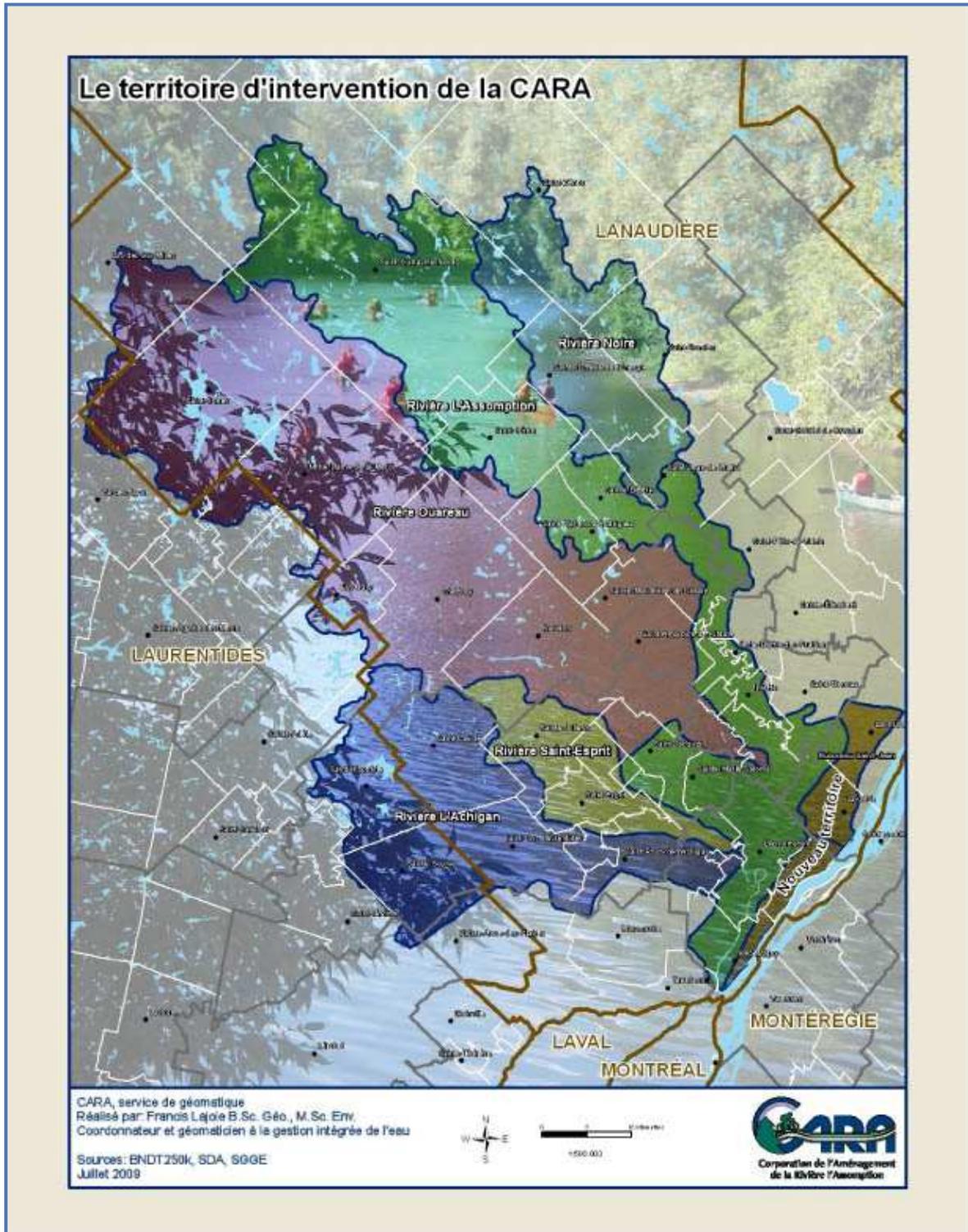
Au printemps 2009, dans le cadre de la démarche de redéploiement de la gestion intégrée de l'eau à l'ensemble du Québec, madame la Ministre Line Beauchamps annonçait son redécoupage des territoires afin d'assurer une prise en charge de tous les plans d'eau du Québec méridional.

C'est prochainement 40 organismes de bassin versant qui auront la responsabilité de mettre en œuvre la GIEBV avec l'aide du gouvernement et des principaux acteurs du milieu concernés par la gestion intégrée des ressources en eau et du territoire.

La CARA, dans ce processus s'est vue attribuer les bassins dits zéro entre Lanoraie et Repentigny dont notamment le bassin versant de la rivière Saint-Jean.



DÉMARCHE PAR BASSIN VERSANT



DÉMARCHE PAR BASSIN VERSANT

Une mise en œuvre par enjeux territoriaux



C'est à l'intérieur de cinq enjeux territoriaux que s'active la mise en œuvre du PDE L'Assomption. L'importance du territoire, la diversité des enjeux, l'importance d'arrimer les préoccupations territoriales en matière d'environnement, d'occupation du territoire et de capacité de supports des écosystèmes aquatique et riverain sont autant de défis qui orientent la démarche de la CARA.

Les comités de mise en œuvre du PDE L'Assomption sont présidés par :

- ◆ **Espace urbain** M. Jean-François Bergeron, président NORDIKeau;
- ◆ **Environnement_Lac** Mme Michèle Baechler, Saint-Donat ;
- ◆ **Agricole et agroforestier** M. Claude Mercier, Maire St-Roch-Ouest;
- ◆ **Arrimage SAD et PDE** M. Denis Fafard, directeur aménagement et développement, MRC L'Assomption;
- ◆ **Forêt_Faune** En cours de formation.

DÉMARCHE PAR BASSIN VERSANT

♦ Comité Espace urbain

M. Jean-François Bergeron

Président NORDIKeau inc.
Administrateur CARA
Président comité espace urbain



Mandat du comité

Favoriser la diminution des apports en phosphore d'origine urbaine dans le bassin versant de la rivière L'Assomption.

Objectifs :

- Actualiser les informations sur les rejets d'origine urbaine;
- Actualiser les informations sur les infrastructures municipales;
- Favoriser les échanges sur la problématique;
- Proposer des solutions afin de diminuer les charges en phosphore en provenance des municipalités.

♦ Comité Environnement_Lac

Mme Michèle Baechler

Citoyenne de Saint-Donat
Administrateur CARA
Présidente du comité Environnement_Lac



Mandat du comité

Instaurer un modèle de prise en charge collective de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant de lac(s) et favoriser son application à l'ensemble du bassin versant de la rivière L'Assomption.

Objectifs

- Informer les citoyens, les associations, le monde municipal, les organismes régionaux et les instances gouvernementales du rôle du Comité Environnement-Lac de la CARA.
- Favoriser le développement de l'implication citoyenne par les réseaux associatifs de protection des lacs.
- Susciter le partenariat ainsi que la complémentarité du monde associatif et municipal.
- Réunir autour d'une même table les partenaires régionaux ayant un lien avec les bassins versants de lacs du bassin versant de la rivière L'Assomption.
- Concevoir un modèle de prise en charge collective pouvant servir de référence pour l'élaboration de Plans d'Action de Lac (PAL).
- Encourager et, au besoin, contribuer à l'élaboration de PAL.
- Promouvoir l'utilisation de méthodes et de protocoles reconnues lors de l'élaboration de PAL.

- Mettre en place un processus de validation des PAL par un ensemble de partenaires.
- Mettre à jour le portrait des lacs du bassin versant de la rivière L'Assomption en intégrant à une banque de données centrale les données des PAL.
- Transférer des connaissances pertinentes sur la gestion par bassin versant, sur les lacs et sur les différents programmes de subventions disponibles.
- Contribuer à l'amélioration des normes et de la législation existantes.

♦ **Comité Agricole et agroforestier**

Claude Mercier

Maire, St-Roch-Ouest
Administrateur CARA
Président du comité agricole et agroforestier



Mandat du comité

Fournir aux producteurs agricoles et forestiers des outils leur permettant de minimiser les impacts sur les plans d'eau du bassin versant de la rivière L'Assomption.

Objectifs

- Favoriser la mise en place de projets novateurs sur le territoire.
- Supporter et intégrer les projets sur le territoire.
- Réseautage des intervenants et des informations sur le territoire.

♦ **Comité Arrimage SAD_PDE**

M. Denis Fafard

Aménagiste, MRC de L'Assomption
Administrateur CARA
Président du comité arrimage SAD/PDE



Mandat du comité

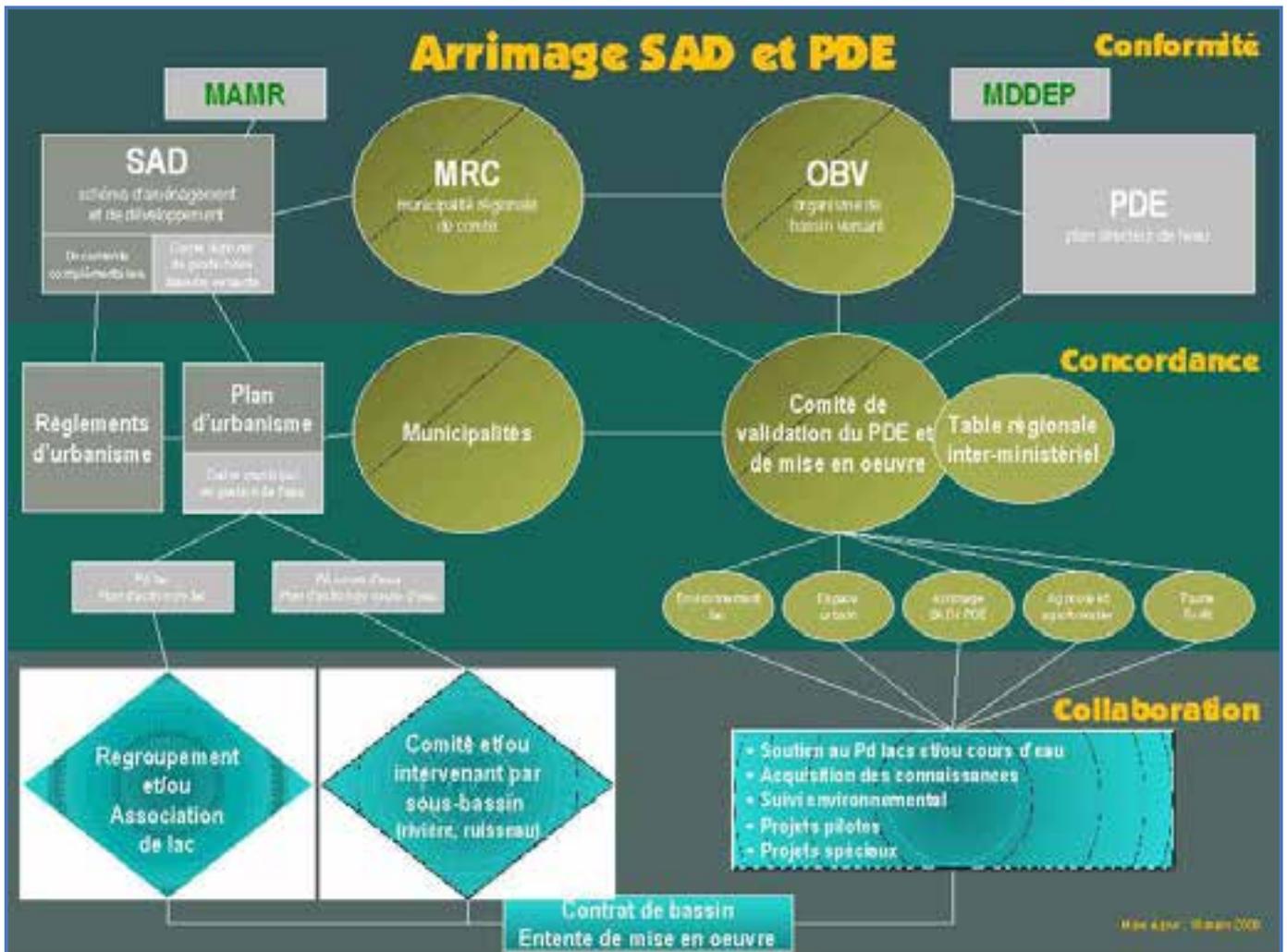
- Proposer un modèle exportable d'arrimage entre un SAD et un PDE.
- Produire un document déclencheur pour susciter la discussion entre les MRC du territoire d'un même bassin versant.

Objectifs globaux

- Élaborer un premier projet pilote au Québec visant l'arrimage des visions et des actions du PDE L'Assomption avec un SAD.
- Faciliter l'intégration des Plans Directeurs de l'Eau au sein des outils d'urbanisme des municipalités locales.

Objectifs spécifiques

- Favoriser un échange constant des informations sur le territoire afin d'éviter le dédoublement des efforts et un cloisonnement des connaissances pour que la planification soit le plus près de la réalité sur le terrain.
- Utiliser des échelles et des formats uniformisés afin de faciliter les échanges de données entre la MRC et l'OBV et surtout assurer l'harmonisation des connaissances et des bases de données spatiales et environnementales.
- Éviter la confrontation des objectifs de protection de l'OBV aux objectifs de développement de la MRC en favorisant un développement respectant la capacité de support du milieu aquatique et terrestre intimement lié au milieu aqueux.
- Mettre en place un processus de consultation entre OBV et les MRC dans le cas de propositions d'affectation du sol ou des changements d'utilisation du sol des schémas d'aménagement, dans la mesure où il y aurait un impact sur la ressource hydrique.



DÉMARCHE PAR BASSIN VERSANT

Activités de promotion et communication

L'accessibilité aux connaissances est sans contredit un des moyens à privilégier pour sensibiliser, éduquer et guider la population vers des comportements porteurs de développement durable. Pour ce faire, la CARA favorise la poursuite du colloque annuel sur le bassin versant de la rivière L'Assomption, « J'ai le goût de l'eau », qui a tenue sa 11^{ième} édition à l'automne 2008.

◆ Colloque régional « J'ai le goût de l'eau »

C'est avec beaucoup de fierté que la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA), en étroite collaboration avec la Ville de Joliette, hôte de la tenue du 11^{ième} colloque « J'ai le goût de l'eau », ont accueilli plus de 70 participants à son rassemblement environnemental annuel les 17 et 18 octobre 2008.

Afin de répondre aux préoccupations du milieu, cette 11^{ième} édition s'est inscrite à l'intérieur d'un grand thème d'actualité : le surplus de phosphore dans nos plans d'eau.

Chaque année le Colloque « J'ai le goût de l'eau » permet de sensibiliser et d'offrir des moments d'échanges et de réflexions qui, nous l'espérons, seront sources d'actions favorisant ainsi le maintien et l'amélioration de nos usages liés à l'eau.



DÉMARCHE PAR BASSIN VERSANT



◆ Pavillon de la rivière « Une fenêtre sur le patrimoine naturel lanaudois »

C'est à l'automne 2003 que la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption inaugurerait fièrement son Pavillon de la rivière. Conçue pour devenir un important pôle d'information ainsi qu'un centre de références en matière de protection de la ressource « eau » sur le territoire du bassin versant de la rivière l'Assomption, cette infrastructure verte à vocation éducative offre maintenant les services de base pour les activités récréotouristiques liées à la rivière l'Assomption.

Depuis le printemps 2004, c'est par le biais d'une exposition permanente, « Une fenêtre sur le patrimoine naturel lanaudois », que les visiteurs sont invités à découvrir le bassin versant comme référence territoriale pour la protection de l'eau. Tant les volets géologique, faunique, floristique qu'historique sont présentés en relation avec l'eau. De plus, à la période estivale, la salle d'exposition s'ouvre vers l'extérieur avec le jardin-école.

Location du centre d'interprétation « Une fenêtre sur le patrimoine naturel lanaudois »

La Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA) rend accessible à des fins de location son centre d'interprétation « **Une fenêtre sur le patrimoine naturel lanaudois** » à certaines périodes de l'année. Son Conseil d'administration élabore les politiques de gestion et d'utilisation et la direction générale se charge de son application.

Pour information ou réservation

Il fera plaisir à Mme Marie-Ève Breault, secrétaire de répondre à toutes vos questions



Tarif forfaitaire
Fin de semaine
et jours fériés *

Demi-journée (4h) : 220,00\$
Journée (14h) : 375,00\$

Tarif horaire sur semaine **
Jour (entre 8h et 17h)

125,00\$ première heure ***
25,00\$ heure additionnelle

Tarif horaire sur semaine **
Soir (entre 17h et 01h30)

150,00\$ première heure ***
25,00\$ heure additionnelle

* vendredi / samedi / dimanche
** lundi au jeudi seulement
*** minimum 4 heures de location

DÉMARCHE PAR BASSIN VERSANT

Plan de lutte contre les cyanobactéries

Mandat des Organismes de bassin versant 2008-2009:

- Prévenir, protéger et restaurer les lacs présentant des épisodes de cyanobactéries;
- Offrir aux citoyens une source d'information pertinente sur le phénomène des fleurs d'eau de cyanobactéries et faire connaître les solutions à cette problématique.

Quatre (4) volets d'intervention:

- Sensibilisation;
- Surveillance;
- Plan d'action local;
- Bande riveraine.

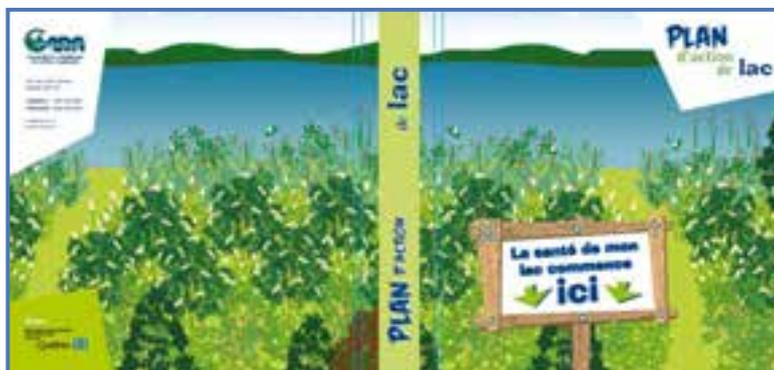


• Volet sensibilisation

Rencontre-échange

C'est en décembre 2008, lors d'un dîner-échange où participaient les associations de lac, municipalités, MRC et citoyens du territoire qu'eut lieu la présentation "du prototype" Plan d'Action de Lac.

L'élaboration d'un cartable de Plan d'Action de Lac pour chacun des cours d'eau touchés par des cyanobactéries est venue soutenir les actions de la CARA, ainsi que les citoyens soucieux d'améliorer leur environnement. Celui-ci inclut une cartographie de base présentant le bassin versant du lac, servant d'outil de référence en vue d'une meilleure gestion des plans d'eau, ainsi que la lutte aux cyanobactéries.



◆ Volet campagne de distribution d'arbres

La **CARA**, organisme responsable de la mise en œuvre progressive de la gestion intégrée des ressources en eau pour le territoire du bassin versant L'Assomption a procédé à la distribution de **6500 arbres** dans les **7 municipalités** ayant eu présence de fleurs d'eau (algues bleu-vert) en 2008. C'est dans le cadre des journées environnement que les municipalités et associations de lac partenaire ont remis les végétaux aux citoyens riverains.

Rappelons que ce programme est rendu possible grâce à la participation financière du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Plan d'intervention 2007-2017 sur les algues bleu-vert et que les arbres distribués sur le territoire québécois sont produits gracieusement par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).



Autres implications

Nationales

Dans le cadre d'une consultation visant à mettre en place différents outils dont notamment un portail sur l'eau, la CARA a été ciblée comme organisme d'intérêt pour présenter ses commentaires et suggestions. Une première rencontre s'est tenue le 5 juin avec les responsables du Bureau des connaissances sur l'eau, direction des politiques de l'eau, MDDEP, à Québec.

Régionales

La CARA a participé le 10 février 2009 au Forum régional en agroenvironnement organisé par les organismes de bassin versant, AGIR pour la diable, Cobali, Abrinord et la CRÉ Laurentides. Ce forum avait pour objectif de favoriser les échanges sur les grands défis de l'agriculture et les bonnes pratiques ainsi que sur les thématiques de l'heure en agroenvironnement tels que la qualité de l'eau et les cyanobactéries, les sources de contamination et la bande riveraine.

La CARA, représentée par la directrice générale, a participé aux travaux de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de Lanaudière visant à identifier les enjeux territoriaux dans le cadre de l'élaboration prochaine du PRDIRT. Madame Trépanier, s'est également impliquée au comité d'intégration des enjeux retenus par les différentes tables de travail.

Projets de mise en oeuvre du PDE L'Assomption



PROJETS DE MISE EN ŒUVRE DU PDE L'ASSOMPTION

Participation au réseau d'échantillonnage des rivières du Québec

Depuis avril 2003, dans le cadre d'une entente avec la Direction du suivi de l'état de l'environnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, la CARA s'est vu attribuer la responsabilité de six stations d'échantillonnages, dont trois sur la rivière L'Assomption (Saint-Côme, Joliette et Saint-Paul), une sur la rivière L'Achigan à L'Épiphanie, une sur la rivière Saint-Esprit à L'Épiphanie, une sur la rivière Ouareau à la hauteur de la municipalité de Saint-Paul et finalement une dernière ajoutée en 2007, celle du ruisseau Vacher à Ste-Marie-Salomée .

Pour le ministère, cette entente a pour principal objectif d'établir un partenariat efficace menant à une meilleure connaissance des rivières étudiées tout en assurant une garantie quant à la fréquence et à la qualité de l'échantillonnage de l'eau. Pour la CARA, c'est une occasion de plus d'acquisition de connaissance des plans d'eau de son territoire et l'opportunité d'obtenir en échange des budgets spéciaux pour d'autres analyses lui permettant de documenter certaines problématiques.

Mentionnons à titre d'exemple, un projet spécial de suivi du tributaire du ruisseau Vacher qui se poursuit pour une troisième année grâce à l'implication de la CARA dans le réseau rivière, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation du Québec. Quatre stations d'échantillonnages sont mises à contribution dans une entente de contrat de bassin avec le projet pilote du ruisseau Vacher. De plus, un suivi de la rivière Ouareau est effectué en mai afin d'évaluer la qualité de l'eau en amont et en aval des frayères à esturgeons jaune, espèce menacée dont nous assurons une restauration de leur milieu de reproduction.



PROJETS DE MISE EN ŒUVRE DU PDE L'ASSOMPTION

Projet Zone d'Intervention Prioritaire Phosphore Vacher

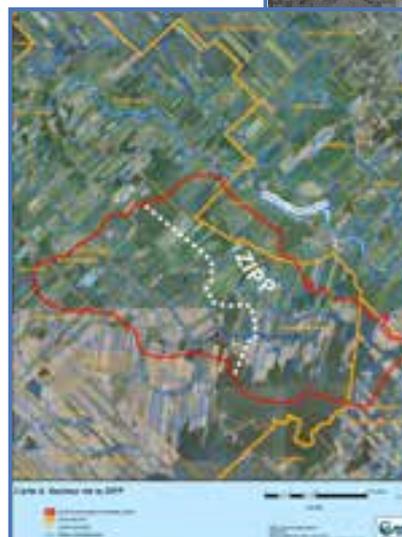
Le projet de mise en place d'une Zone d'Intervention Prioritaire Phosphore (ZIPP) pour le bassin versant du ruisseau Vacher rejoint les priorités de mise en œuvre du PDE L'Assomption, notamment à l'enjeu *Qualité de l'eau et Santé humaine*.

Il s'inscrit plus particulièrement dans le plan d'action du comité de mise œuvre du PDE L'Assomption « Enjeu Agricole et Agroforestier » dont l'une des priorités est de favoriser et de supporter les projets novateurs sur le territoire. Ce projet favorisera donc le réseautage entre l'organisme de bassin versant (OBV), Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, et les intervenants concernés par la ZIPP du bassin versant du ruisseau Vacher notamment le MAPAQ, la MRC de Montcalm, les municipalités de Saint-Jacques, de Sainte-Marie-Salomé, de Crabtree, de Saint-Alexis, de Saint-Liguori, de Saint-Paul et de L'Assomption et les producteurs agricoles.

C'est avec l'appui financier du volet 10.2 « *suivi de la qualité de l'eau* » du programme Prime-Vert que la CARA a produit pour le MAPAQ un rapport sur l'état de la qualité de l'eau du bassin versant du ruisseau Vacher en appui à la mise en place de la ZIPP.

La campagne d'échantillonnage de la nouvelle ZIPP du ruisseau Vacher visait de son côté à documenter une importante période pour les activités agricoles d'épandage de fumier et de risque de ruissellement dans les cours d'eau. L'échantillonnage qui s'est effectué sur quatre (4) semaines soit du 11 mars au 01 avril 2009 nous a permis d'obtenir une première séquence de données.

Une seconde phase qui débutera au début de août 2009 poursuivra jusqu'à avril 2010, ainsi nous pourrons nous assurer de couvrir l'ensemble des activités agricoles d'épandage de fumier et produire une médiane pour fins d'interprétation.



PROJETS DE MISE EN ŒUVRE DU PDE L'ASSOMPTION

Restauration des frayères d'esturgeon jaune de la rivière Ouareau

Le principal secteur de reproduction d'esturgeon jaune de la rivière Ouareau a été largement enseveli sous des éboulis en 1990. La restauration des frayères qui a été amorcée lors de la première phase de construction en février 2007, consistait en l'aménagement de deux seuils arqués et de plages de recharge dans 2 des 4 secteurs prévus. Les aménagements ont été complétés en février 2008 par la recharge de la frayère traditionnelle.

À l'hiver 2009, les travaux ont principalement consistés à des ajustements sur le seuil #1 en rive droite soit l'aménagement d'un perré de roche de calibre 300-100 mm ainsi que la stabilisation végétale en rive sur une longueur d'environ 10 mètres.





*** La direction et la coordination de ce projet a été assumé conjointement par madame Francine Trépanier, directrice générale de la CARA et monsieur Réjean Dumas, biologiste au MRNF.

PROJETS DE MISE EN ŒUVRE DU PDE L'ASSOMPTION

Suivi biologique 2009, reproduction de l'esturgeon jaune de la rivière

Un programme de suivi « post-aménagement » incluant des paramètres biologique, hydraulique et mécanique a été mis en application pour évaluer la performance des aménagements pour les saisons de reproduction 2007 et 2008. Nous avons formulé des recommandations à partir des résultats de ce suivi (CARA-MRNF 2007; MRNF-CARA 2008) :

1. Examiner la possibilité de remplacer le filet troubleau par un modèle modifié de parpaings pour mesurer les superficies de frayère utilisée et établir l'indice de densité d'œufs;
2. Conserver une réserve de dérives rondes pour être utilisées lors des périodes de débit élevé;
3. Stabiliser l'ancrage riverain du seuil aval en rive droite avant la crue du printemps 2009.

Les opérations de « dérive larvaire active » se sont déroulées du 28 mai au 11 juin avec quatre filets de dérive ronde. Un suivi de la « dérive spécifique » a été réalisé du 1^{er} au 9 juin par pêche passive. Les filets de dérive étaient installés le soir et relevés le lendemain matin (figure 4). Le temps de pêche varie de 14 à 18 heures.



Figure 4. Stations d'échantillonnage pour la dérive spécifique.

Au total 534 larves d'esturgeon ont été capturées pendant la dérive active ce qui représente la deuxième plus forte année depuis le début du suivi sur la rivière Ouareau en 1999 (figure 5 et 6). Ce résultat suggère une production totale de l'ordre d'au moins 50 000 larves (comparé à 3 000 en 2008 et 5 000 en 2007). Ce résultat est supérieur à nos attentes. En effet, malgré l'absence apparente de géniteurs, relativement à ce qui avait été observé en 2007 et 2008, les densités d'œufs étaient plus faibles. Ces résultats suggèrent un taux de survie entre les stades œuf et larve plus élevé. Les résultats de 2008 et de 2009 confirment que nous avons besoin d'établir une séquence de plusieurs années d'observation avant de poser un jugement sur l'efficacité des aménagements.

MRNF-CARA. 2009. Restauration des frayères d'esturgeon jeune de la rivière Ouareau : sommaire du suivi biologique de 2009. 10p + 2 annexes.

PROJETS DE MISE EN ŒUVRE DU PDE L'ASSOMPTION

Identification et caractérisation des milieux humides d'intérêt

Les milieux humides, que ce soit des marais, des marécages ou des tourbières, sont de plus en plus reconnus comme offrant des services inestimables pour l'Homme et la nature. Ils permettent, entre autres fonctions, de filtrer les contaminants et sédiments des cours d'eau, de contrôler l'érosion des berges et de recharger les eaux souterraines. Afin de permettre l'élaboration de mesures de conservation pertinentes et efficaces visant les milieux humides de son territoire d'intervention, la CARA a contribué à deux projets d'acquisition de connaissances et d'analyses de ces fragiles écosystèmes.

En premier lieu, la CARA a fait partie d'un partenariat composé en outre de la MRC de L'Assomption, du MDDEP, et de Canards Illimités Canada afin de procéder à la cartographie détaillée des milieux humides de la MRC de L'Assomption, région presque entièrement intégrée dans le territoire d'intervention de la CARA. C'est en janvier 2009 que les résultats de ce projet, soit des outils cartographiques à jour, ont été connus.

Deuxièmement, cette cartographie récente des milieux humides de la MRC de L'Assomption a contribué à la complétion du projet d'identification des milieux humides d'intérêt du sud du bassin versant de la rivière L'Assomption. C'est ainsi que tous les milieux humides cartographiés dans cette MRC ont été différenciés selon leur valeur de conservation et leur importance écologique dans le paysage.

Des milieux humides d'intérêt pour la conservation ont conséquemment été identifiés. Par suite de connaissance des milieux naturels de son territoire d'intervention, la CARA a procédé à la caractérisation détaillée de milieux forestiers humides d'intérêt (hydrologie, faune, flore, perturbations, etc.). Dès le début de l'été 2009, une cartographie illustrant les milieux humides caractérisés, une brochure de sensibilisation sur les milieux humides ainsi qu'un rapport méthodologique et un rapport d'inventaire ont été produits.



PROJETS DE MISE EN ŒUVRE DU PDE L'ASSOMPTION

Mise en valeur de la forêt du secteur des îles Vessot

La portion sur du territoire de la ville de Joliette présente des milieux naturels remarquables dont le secteur Base-de-Roc identifié en tant que pôle vert à vocation récréotouristique d'envergure régionale ainsi que le secteur des îles Vessot identifié en tant que zone de préservation du patrimoine écologique considérant l'importance de ses attraits tant écologiques que visuels. (Source : CARA, Mise en valeur de la rivière L'Assomption, Plan triennal d'intervention 1999-2002, territoire de la ville de Joliette).

Les travaux de réhabilitation et de mise en valeur du lot P-39 ont débuté à l'automne 2007. Ils s'inscrivent dans un projet plus global de consolidation du réseau cyclable de la ville de Joliette et d'accessibilité aux sentiers écologiques de l'île Vessot.

Une première phase consistait à dégager le tracé pour l'installation d'un sentier sur pilotis donnant accès à un belvédère en bordure de la rivière L'Assomption. C'est en juin 2008 qu'on débuté la majeure partie des autres travaux d'aménagement et de mise en valeur du secteur forestier des îles Vessot.

Les travaux de réhabilitation du lot P-39, permettront à la ville de Joliette de mettre en place une seconde phase de mise en valeur du secteur. L'aménagement d'un poste d'accueil et de services ainsi que d'une passerelle piétonnière donnant accès à l'île serait à notre avis à prioriser. Dans une troisième phase, un réseau de panneau d'interprétation viendrait compléter l'aménagement de cet important site à vocation écologique. C'est d'ailleurs dans ce créneau que la mise en valeur de la biodiversité du secteur permettrait d'offrir à la population un site naturel exceptionnel tout en assurant la protection de son caractère unique.



PROJETS DE MISE EN ŒUVRE DU PDE L'ASSOMPTION

Plan de conservation des plantes en péril du bassin versant de la rivière L'Assomption

Le territoire d'intervention de la CARA comporte de nombreux milieux naturels exceptionnels et diversifiés. Parmi ceux-ci, quelques-uns s'avèrent de plus en plus isolés dans le sud du bassin versant. Tel est le cas des érablières matures des Basses terres du fleuve Saint-Laurent. Ces boisés sont probablement les écosystèmes forestiers les plus riches du Québec en termes, entre autres, de plantes rares et en péril.

En 2008, la CARA a produit des plans de conservation pour les plantes en péril se trouvant sur son territoire d'intervention. C'est donc au cours de l'année 2008-2009 que l'on a pu mettre en œuvre ces plans grâce à des subventions du Programme d'intendance de l'habitat d'Environnement Canada. Conséquemment, la caractérisation de nouvelles populations de plantes en péril découvertes en 2007 et de leurs habitats a été effectuée. De plus, le suivi des ensemencements et des plantations de ces plantes, notamment de l'ail des bois, a été réalisé conjointement à la récolte de graines pour des ensemencements futures. Cette dernière activité s'est déroulée en proche collaboration avec la chercheuse spécialisée, André Nault, du Biodôme de Montréal. En plus d'un cahier informatif détaillé destiné à un propriétaire privé, un dépliant de sensibilisation sur l'orme liège, un arbre désigné comme menacé de disparition au Québec, a été produit. Ces activités permettront, on l'espère, de mieux reconnaître les plantes en péril de la région et de mettre en œuvre toute action permettant de les protéger.



PROJETS DE MISE EN ŒUVRE DU PDE L'ASSOMPTION

Suivi environnemental et entretien des espaces riverains

◆ Entretien des parcs Parc Bois-Brûlé Municipalité de Saint-Charles-Borromée

Le parc Bois-Brûlé est partie prenante du patrimoine naturel de Saint-Charles-Borromée. Le sentier du parc Bois-Brûlé constitue un «biodôme» à ciel ouvert. Ce terme de «Bois-Brûlé» rappelle un feu survenu à cet endroit en 1850. On y trouve de magnifiques arbres centenaires. Grâce à des panneaux d'interprétation, les visiteurs de tous âges peuvent apprécier la végétation bien distincte qu'on retrouve sur les trois paliers menant à la rivière. Depuis 2002, la CARA assure le suivi environnemental et l'entretien de ce parc riverain. Un sentier de 1.3 Km offre aux citoyens une voie d'accès privilégiée à la rencontre de cette forêt et de la rivière L'Assomption.



Dès le début de la saison estivale 2008, nous avons entrepris une visite du sentier d'interprétation et ciblé les travaux nécessaires. Quelques arbres tombés au cours de l'hiver ont été enlevés dès la première visite. Un changement de plusieurs planches de passerelle a été effectué, soit celles à l'entrée du parc et d'autres près de la piste cyclable. Une visite des lieux hebdomadaire a permis d'assurer un suivi adéquat. Pour terminer, une visite des lieux à l'automne a permis d'apporter des recommandations aux infrastructures pour la saison 2009. Celles-ci furent incluses dans le rapport remis à la municipalité en fin d'année.

Parcs riverains Oswald-Rivest, Flamand, Édouard-Gohier, Base-de-Roc et Vieux-Moulin Ville de Joliette

Un partenariat initié en 1998 entre la CARA et la Ville de Joliette contribue à offrir aux citoyens des espaces verts de qualité en bordure de la rivière L'Assomption à proximité du noyau urbain. Diverses infrastructures assurent la mise en valeur et l'accès à des sites historiques dans un environnement très intéressant. Le suivi et l'entretien de ces parcs par la CARA démontrent une attention particulière aux préoccupations environnementales, à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.



En plus de l'entretien horticole hebdomadaire, l'équipe de la CARA contribue à la surveillance des infrastructures et à la sécurité des usagers. Des recommandations et un rapport d'activités sont également remis à la ville.

PROJETS DE MISE EN ŒUVRE DU PDE L'ASSOMPTION

Formation de sauvetage en eau vive

De par sa mission environnementale fondée sur la protection de la qualité de nos plans d'eau, les employés de la CARA doivent fréquemment se rendre près sinon sur les lacs et les rivières. Des projets tels que la vérification de la qualité de l'eau des rivières et le suivi biologique de l'esturgeon jaune impliquent fréquemment un contact avec l'eau. Par conséquent, toutes les précautions nécessaires doivent être apportées afin d'assurer la sécurité du personnel de la CARA.

C'est ainsi qu'en mai 2009, deux employés, le biologiste Pierre-Alexandre Bourgeois et la technicienne Catherine Jobin, ont participé à la formation « Sauvetage en eau vive » de la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK). Ce cours s'est déroulé sur trois jours et comportait notamment l'enseignement de manœuvres de sauvetage d'une personne à la dérive, de traversée d'une rivière à pied et en groupe ainsi que de récupération d'une embarcation coincée dans un rapide.



*Activités et événements
de la corporation*



ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS DE LA CORPORATION

Rivière en fête

Le 14 juin 2009 plus de 90 enfants de 7 à 12 ans ont vécu une belle expérience lors de la journée de l'événement Rivière en Fête au Pavillon de la rivière à Joliette! Des ateliers intéressants donnés par des gens compétents, des activités amusantes pour tous les groupes d'âge, du soleil à profusion: toutes les conditions étaient réunies pour que cet événement soit des plus réussis. L'assistance aux festivités est estimée à 350 personnes et tous ces participants ont dîné gratuitement à l'invitation des bénévoles de Bridgestone Joliette, qui ont fait cuire plus de 570 hot dogs.



Cette journée fut l'occasion de promouvoir la pratique d'activités extérieures dans le respect de l'environnement et de la faune. Les enfants ont beaucoup apprécié les ateliers de sécurité nautique, biologie du poisson, initiation au montage de mouche, éthique environnemental sans oublier l'initiation à la pêche. À la fin de l'après-midi, chacun s'est vu remettre un permis de pêche, une canne à pêche et une affiche des différents poissons d'eau douce. Le comité régional de la Fête de la Pêche est très heureux de pouvoir offrir ce privilège aux jeunes depuis maintenant 17 ans.



Ateliers éducatifs pour les jeunes «pêche en herbe»

En plus du dimanche 15 juin dans le cadre de la fête de la pêche, la CARA a tenu onze journées d'ateliers éducatifs « Pêche en herbe ». Ces dernières ont eu lieu au cours des mois de juin, juillet et août dans les municipalités et villes suivantes, soient :

- ♦ Le 17 juin pour un groupe scolaire du Joliette High School, un groupe de 7 enfants a assisté aux activités et chacun d'entre eux a reçu leur certificat et l'ensemble de pêche;
- ♦ Les 7 et 11 juillet pour la ville de Notre-Dame-des-Prairies, un groupe de 23 enfants et un autre de 24 enfants ont assisté aux activités et 34 jeunes ont reçu leur certificat et l'ensemble de pêche;
- ♦ Les 14, 19, 23 et 28 juillet pour la ville de Joliette, un groupe de 17 enfants, un de 18 et deux groupes de 28 enfants chacun ont assisté aux activités. Un total de 86 enfants ont reçu leur certificat et l'ensemble de pêche;
- ♦ Les 21 et 22 juillet pour la municipalité de Saint-Charles-Borromée, un groupe de 21 enfants et un autre de 9 enfants ont assisté aux activités et chacun d'entre eux a reçu leur certificat et l'ensemble de pêche;
- ♦ Le 25 juillet pour la municipalité de Saint-Paul, un groupe de 11 enfants a assisté aux activités et chacun d'entre eux a reçu leur certificat et l'ensemble de pêche;
- ♦ Le 1er août pour la municipalité de Saint-Thomas, un groupe de 20 enfants a assisté aux activités et chacun d'entre eux a reçu leur certificat et l'ensemble de pêche.



Toutes les formations, sauf celles de Saint-Charles-Borromée, se sont déroulées au Pavillon de la rivière de la CARA. Ces formations étaient enrichies de l'expérience de partenaires techniques qui ont offert des ateliers de qualité. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

Location de canot, kayak et vélo

Afin de rendre la rivière L'Assomption plus accessible aux citoyens et de profiter au maximum des belles journées estivales, nous avons offert pour une huitième saison un service de location de canot, kayak et vélo. En partenariat avec le Service des loisirs de la Ville de Joliette, nous avons offert un total de 221 locations, entre le 27 juin et le 1^{er} septembre 2008, cela représente une augmentation de l'achalandage de 15%.

Les usagers qui provenaient principalement des municipalités de Lanaudière et de Montréal ont pagayé plus de 376 heures sur cette rivière en milieu urbain. Les usagés ont donc profité plus longuement de nos services; une augmentation équivalente à 31 %. Le quai du Pavillon de la rivière était des plus fréquentés par ces belles journées d'été; pêcheurs, canoteurs et kayakistes y gravitaient. Voilà un signe que cette rivière reprend de son charme et que sa mise en valeur touche un nombre croissant d'utilisateurs!

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS DE LA CORPORATION

Patinoire sur la rivière L'Assomption

L'hiver 2008-2009 a été plus que propice au patinage! Les adeptes des neuf kilomètres de voie glacée ont eu de quoi se mettre sous la lame et ce, du 15 janvier au 6 mars. Au total, la patinoire a bénéficié d'une longévité de 48 jours, une augmentation de 22 jours si l'on compare avec l'année dernière. Malgré le léger tracas qu'a causé la zone qui refusait de geler, l'équipe d'entretien a aménagé la rivière avec persévérance et habileté!



Nouveauté :

Afin d'assurer la sécurité de son équipe lors de la vérification du couvert de glace sur la rivière L'Assomption, la CARA s'est dotée d'un véhicule flottant nommé «Argos » qui fut fort apprécié!

Nos partenaires :

- MRC de Joliette;
- Ville de Joliette;
- Ville de Notre-Dame-des-Prairies;
- Municipalité de Saint-Charles-Borromée.

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS DE LA CORPORATION

Festi-Glace de la rivière L'Assomption

La 27^{ième} édition du Festi-Glace fut un réel succès!

Les festivités qui se sont déroulées durant les deux premières fins de semaine de février ont attiré un nombre phénoménal de gens désireux de profiter des joies de l'hiver! La présence du soleil, des nouveautés à profusion, une programmation festive diversifiée, des artistes talentueux et énergiques et surtout, 9km de patinoire plus miroitants que jamais : voilà pourquoi l'événement a attiré tant de personnes! Le moins que l'on puisse dire est que la plus longue patinoire aménagée sur rivière naturelle au Québec est d'une popularité grandissante!

Les nouveautés en 2009

Création d'un poste permanent pour le Festi-Glace

C'est avec beaucoup de fierté que la CARA annonçait en novembre 2008 la création d'un poste permanent d'agent de développement et de communication. Mme Elise Thériault s'est vu attribuer un grand défi : faire du festival un événement écoresponsable. C'est donc une équipe prête à poursuivre le développement de cette importante fête lanauoise qui prit forme en fin d'année 2008.

Le comité organisateur :

De gauche à droite :

- ❖ Audrey Drapeau, coordonnatrice aux services du Pavillon de la rivière;
- ❖ Roberto Mei, agent marketing;
- ❖ Francine Trépanier, directrice générale de la CARA;
- ❖ Elise Thériault, agente de développement et de communication.



Le Festi-Glace entame « Un Virage Vert pour notre rivière! »

Le festival hivernal se rattachera désormais au principe du tourisme durable et responsable. Avec pour objectifs la réduction des déchets et la protection du milieu naturel qu'est la rivière L'Assomption, plusieurs avenues de collaboration seront mise en place pour la festivaliers, dont la Carte des Amis du Festi-Glace. Plusieurs moyens furent pris pour sensibiliser le public au respect de l'environnement : diffusion de messages de sensibilisation, achat de bacs de recyclage à trois voies intérieurs et extérieurs, installations de panneaux faisant la promotion du Virage Vert, offre d'un rabais sur le prix d'un café, d'un chocolat chaud ou d'une soupe lors de la réutilisation du contenant initial, etc.

La Carte des Amis du Festi-Glace

En support au Virage Vert, la Carte des Amis fut lancée. Elle était en vente au coût de 10,00\$ et offrait des rabais totalisant plus de 100,00\$ aux détenteurs lors d'achats chez les entreprises participantes. À l'achat d'une carte, les gens obtenaient gratuitement une tasse thermos à l'effigie du Festi-Glace. Par le don de cette tasse, nous visons de favoriser l'utilisation du contenant lors de l'achat de breuvages divers.



Nos partenaires :

Partenaires publics	Partenaires prestigés	Collaborations spéciales
CRÉ Lanaudière Patrimoine Canadien MRC de Joliette Tourisme Québec	Loto-Québec	musée d'art de Joliette
Commanditaires	Commanditaires en biens et services	Partenaire de la Carte des Amis
Desjardins IGA Crevier de Lanaudière Ciment Saint-Laurent Meunerie Philippe Dalphond et Fils Restaurant Chez Henri Pixel Print Kia Joliette Microbrasserie L'Alchimiste Syndicat des producteurs de lait de Lanaudière	Agritex Lanaudière La Boîte aux Mille-Pattes Lou-Tec Fleuriste Roy Radio M103,5 de Lanaudière Motel Lanaudière Morin Électronique Pichette Centre du tapis Restaurant Mikes SAQ de Joliette Ville de Joliette Ville de Notre-Dame-des-Prairies Municipalité de Saint-Charles-Borromée	Ski Montcalm Voltige Chalets des Pins L'Aube des Saisons Ski de fond chez Ti-Jean Restaurant chez Cora Van Houtte Benny de Joliette Vincent La Source Boîte aux Mille-Pattes Choco-Chocolat Fleuriste Roy Bistro-Bar Chapeau Melon

Les scènes Art et Culture sur la rivière et Loto-Québec

Quelle énergie ont dégagé nos scènes durant le Festi-Glace par l'intermédiaire des artistes! Les groupes Taafé Fanga, les Petits Pas Jacadiens, La Foulée, l'Orchestre Symphonique des Jeunes de Joliette, l'école de cirque Cirrus Cirkus et les Rigolos de St-Ligo ont animé la scène Art et Culture sur la rivière. C'est grâce au support financier de la MRC de Joliette et de Patrimoine Canadien que tous ces spectacles ont pu avoir lieu. En même temps à l'intérieur, la scène Loto-Québec a accueilli des artistes de styles musicaux très variés : le trio De Temps Antan, le groupe de la relève lanauoise nommé Tu m'en diras tant!, le slammeur Mathieu Lippé et la formation les Ceuzes-là.



Groupe Taafé Fanga
crédit photo : Louis Robillard

Les autres activités

Sur la rivière L'Assomption...

La cabane à sucre IGA Crevier de Lanaudière, le kiosque de la firme Animations d'Autrefois, le retour du marathon de patin de vitesse et le Défi 2km pour la vie du Centre de Prévention du Suicide de Lanaudière.

Sur les sites adjacents...

Le concours de sculpture sur glace « Éclat hivernal », les ateliers familiaux de sculpture sur glace, les tours de traîneaux à chiens et l'œuvre d'art de l'artiste Shayne Dark, une collaboration spéciale avec le Musée d'art de Joliette.

Dans le Pavillon de la rivière...

Maquillage artistique de la Boîte aux Mille-Pattes



1^{er} prix de la catégorie Professionnelle
Concours de sculpture sur glace Éclat Hivernal,
« Sur la rive hier, aujourd'hui et demain »

Les membres
Les partenaire spéciaux
Le rapport des vérificateurs



LES MEMBRES

SECTEUR MUNICIPAL

MRC de Joliette
MRC de la Rivière-du-Nord
MRC de L'Assomption
MRC Matawinie
MRC de Montcalm
MRC Les Moulins
Municipalité de Chertsey
Municipalité de Crabtree
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes
Municipalité de Rawdon
Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
Municipalité de Saint-Charles-Borromée
Municipalité de Saint-Côme
Municipalité de Saint-Damien
Municipalité de Saint-Donat
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois

Municipalité de Saint-Jean-de-Matha
Municipalité de Saint-Paul
Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan
Municipalité de Sainte-Béatrix
Municipalité de Sainte-Mélanie
Municipalité de Sainte-Sophie
Ville de Charlemagne
Ville de Joliette
Ville de L'Assomption
Ville de Notre-Dame-des-Prairies
Ville de Repentigny
Ville de Saint-Lin- Laurentides

SECTEUR ÉCONOMIQUE

Grandes entreprises

Bridgestone Joliette
Holcim Canada inc.
Compo Recycle
EBI Environnement inc.
Graymont inc.
Kildaire Service ltée

Institutions financières

Caisse populaire Desjardins de Joliette
Fédération des Caisses Desjardins du Québec

Regroupement d'affaires

Fédération de l'UPA de Lanaudière
SNQ Lanaudière
Syndicat des enseignants Cégep régional de Lanaudière

Bureaux professionnels

Biolab
Boucher Champagne Thiffault, s.e.n.c.
Centre Dentaire Tremblay
Dunton Rainville, avocats
Ferland & Bélair, avocats
Gagnon Cantin Lachapelle & Associés, s.e.n.c.,
notaires
Groupe Forces, ingénieurs-conseils
HLRV inc.
Joly Cardin Forget & Associés, optométristes
Laboratoire de construction 2000 inc.
Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.

Les assurances Boyer Tessier inc.
Les Consultants Anand Swaminadhan enr.
Les investissements R.J. inc.
Martin Boulard & Associés, comptables agréés
NORDIKeau inc.
Pierre Héту, architecte
Roy et Clavel inc.
Teknika-HBA-conseils

Petites et moyennes entreprises

Auberge Val Saint-Côme
Automobiles Lafrenière inc.
Bernard Malo inc.
Camping Bernard
Centre de Location Caron inc.
Club de golf de Joliette inc.
Coopérative agricole Profid'Or
Denis Malo & Fils inc.
Desmarais Électronique inc.
Équipement de bureau Joliette inc.
Fleet informatique
Gilles Malo inc.
Grégoire Sport inc.
Jam-Bec inc.
Landry inc.
L'Aubainerie
Lebeau Vitres d'autos
Le Groupe Harnois inc.
Les trophées JLM inc.
Liard Construction inc.
Librairie René Martin inc.

Magasin des textiles enr.
Maison du spaghetti Dupont inc.
Médias Transcontinental
Meunerie Philippe Dalphond & Fils inc.
Pépinière Aiglon inc.
Pépinière Saint-Paul
Pharmacie Familiprix Josée Marion
Photo Joliette/ Dumoulin Électronique
Pixel Imprimerie
Produits chimiques Sany inc.
Restaurant La Grange enr.
Techno Diesel inc.
Terrassement G. Marsolais inc.
Coop 1035 FM

SECTEUR COMMUNAUTAIRE

Établissement d'enseignement

Académie Antoine-Manseau
Cégep Régional de Lanaudière
Commission scolaire des Samares
École Les Mélèzes

Organisme à but non lucratif

Agro-Production Lanaudière
Association chasse et pêche Lavigne inc. (Zec Lavigne)
Association forestière de Lanaudière
Cogénor Lanaudière
Comité pour la sauvegarde de la rivière Noire
Connexion-Lanaudière
L'ensemble folklorique " La Foulée"
Parc régional des Chutes Monte-à-Peine et des Dalles
SADC Achigan-Montcalm

Associations de lac

Association des propriétaires du Domaine McGill	Association Plein Air du lac Pierre
Association des propriétaires du lac Brûlé	Association pour la protection de
Association des propriétaires du lac Croche	l'environnement du lac des Français
Association des propriétaires du lac des Pins	Regroupement des associations de lacs
Association des propriétaires du lac L'Achigan	de Saint-Alphonse-Rodriguez
Association des propriétaires du lac Long	
Association des propriétaires du lac Loyer	
Association des résidents du 7 ^{ième} Lac	
Association des résidents du domaine des deux	
lacs de L'épiphanie	
Association des résidents du lac Ouareau	
Association des résidents du lac Stevens	

Individuel (citoyen)

Clémence Almer	Daniel Ouellette
Michèle Baechler	Florian Péloquin
Xavier Bernard	Desneiges Perreault
Denis Boulianne	François Pichette
Jean-Sébastien Bourret	Sylvain Plouffe
Jacques Cotnoir	Lise Racine
Daniel Forest	Jacques Rondeau
Dre Suzanne Fortin	Jocelyne Tremblay
Gabriel Garneau	Denise Trudel
Jean-François Girard	
Michel Héту	
Jean-Guy Jacques	
Suzanne Martel-Sauvé	
Claude Mercier	
Diane Nicoletti	

LES PARTENAIRES SPÉCIAUX

**Programme de soutien à la mission
des organismes de bassin versant du Québec**

Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Mme Line Beauchamp, ministre

115 000 \$

Plan de lutte contre les algues bleu-vert

Convention MDDEP / ROBVQ / CARA

37 585 \$

Mise en valeur hivernale de la rivière L'Assomption

Aménagement de 9Km de couloir glacé

MRC de Joliette

120 000 \$

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

États financiers au 30 juin 2009

- Par la firme Martin Boulard & Associés